Depuis 1928, le seul hebdomadaire de langue française en Alberta



Vol. 34 no 15 | Edmonton, semaine du 14 au 20 avril 2000 | 20 pages | 60c

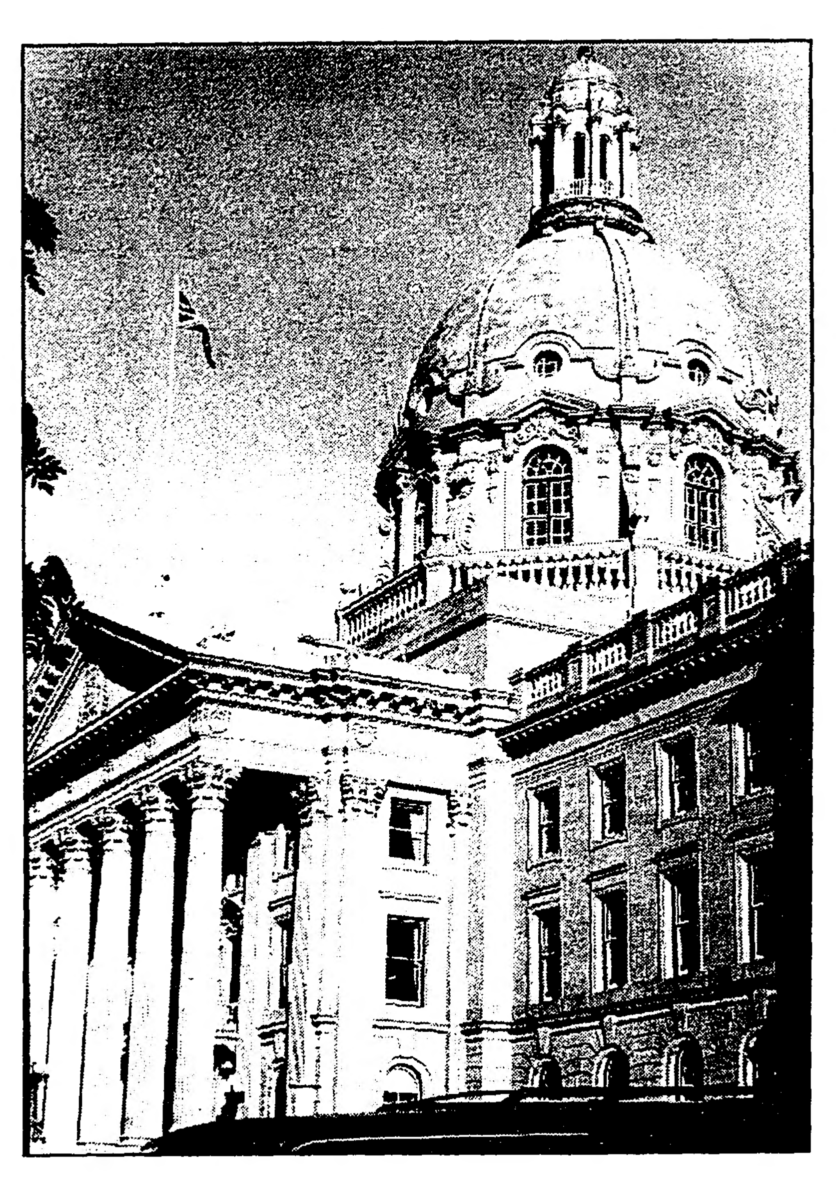
La Loi 11 sur la santé, un débat social ou politique?

RAYMOND LAROCHE

Edmonton

Le premier ministre Ralph Klein affirmait au lendemain de la 2ième lecture de son fameux projet de loi sur la santé le 5 avril dernier, que le but n'était pas de détruire le système de santé déjà existant, mais plutôt de le protéger. «Quand tout sera terminé, nous nous dirons pourquoi toute cette controverse?» lançait-il lors d'un dîner bénéfice annuel tenu à Edmonton le 6 avril dernier.« La seule chose qui aura changé, sera la diminution des listes d'attente».

À première vue, ce n'est pas plus compliqué que ça. Alors pourquoi encore tous ces débats, et pourquoi le gouvernement promet d'amender son projet de loi afin d'y ajouter des normes plus rigoureuses visant à éviter les conflits d'intérêt. Le 7 avril dernier, le *Edmonton journal* rapportait que lors d'une réunion privée du caucus conservateur, le gouvernement avait décidé d'amender cinq sections du projet de loi afin de satisfaire l'opinion publique. Ce qui a immédiatement fait réagir l'opposition qui a qualifié le tout de mineur, ne changeant en rien un des buts importants du projet de loi qui est d'élargir le mandat des cliniques privées en permettant des séjours prolongés après une opération.



On parle souvent des coûts et des répercussions économiques d'un tel projet, mais un des aspects qu'on ne mentionne pas souvent ici, est celui de l'appui politique. D'un côté, nous avons les gouvernements provinciaux qui ont certains droits tout en ayant à se conformer à certaines lois fédérales, et d'un autre côté le gouvernement fédéral qui doit veiller à faire appliquer ses propres législations. Dans le cas qui nous concerne, soit celui de la santé, une loi fédérale existe (la *Loi canadienne sur la santé*), selon ses opposants, le projet de Loi 11 ne respecte pas cette loi, et, ni Allan Rock, ni le premier ministre Jean Chrétien ne veulent s'en mêler.

Dernièrement, M. Chrétien affirmait qu'il attendrait que le projet de loi devienne une loi, et voir comment elle va être appliquée avant de réagir. Il est important ici de noter qu'Ottawa a le pouvoir de retenir les fonds destinés à la santé s'il juge qu'il y a violation de la juridiction fédérale. Lors d'une rencontre entre les deux premiers ministres, M. Chrétien a clairement dit à M. Klein de respecter les cinq conditions essentielles de la *Loi canadienne sur la santé*, ou il sévirait (*Edmonton Journal* du 7 avril 2000), tandis que M.Klein affirme que M. Chrétien lui a dit de passer le projet de loi comme tel, et qu'Ottawa jugerait plus tard si le projet de loi contrevient à la *Loi canadienne sur la santé*.

Dans une lettre envoyée dernièrement au ministre albertain de la santé, M. Rock y est allé de recommandations très précises. Tout en prenant soin de spécifier que tant que le projet de loi n'aura pas été finalisé, son gouvernement ne se prononcera pas sur la question de sa conformité à la *Loi cana-dienne sur la santé*. Ces recommandations touchaient aux prestations contre rémunération de « produits et services de santé améliorés, aux services d'hospitalisation de courte durée offerts par les cliniques privées, et aux « établissements chirurgicaux ». Au sens qu'en donne le projet de loi 11, ces derniers seraient considérés comme des hôpitaux aux termes de la *Loi canadienne sur la santé*. Ainsi, tous les services d'hospitalisation (selon la définition de la *Loi canadienne sur la santé*) assurés dans ces établissements devront être entièrement couverts par la province et offerts sans frais aux citoyens. En outre, de graves risques de conflits d'intérêt existeraient si jamais les propriétaires ou les exploitants d'établissements chirurgicaux privés siégeaient aux conseils de santé régionaux. Il y en aurait également si les médecins avaient en plus des intérêts financiers dans les établissements privés.

La question de conflits d'intérêt trouve ici toute sa signification, puisque des recherches faites par, entre autres Kevin Taft et Gillian Steward (auteurs du livre *Clear answer*) ont prouvé que certains médecins se trouvaient directement en conflits d'intérêt en étant propriétaires, actionnaires ou même membres du conseil d'administration de cliniques privées comme c'est le cas du

suite en page 18...

Cette semaine...

AGA de Centralta...
à lire en page 3

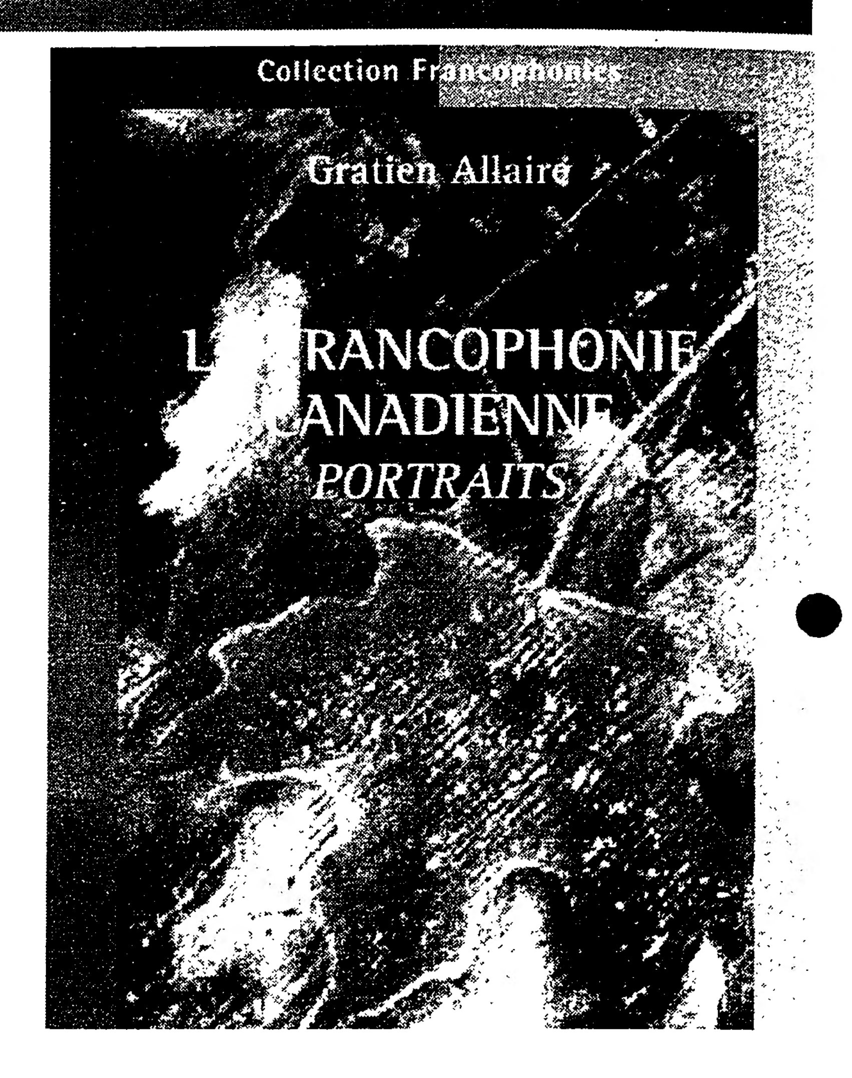
Le radiothon de CKRP...
à lire en page 5

Régional en bref...
à lire en pages 6 et 7

Gilles Duceppe envoie une lettre aux députés albertains...
à lire en page 9

Courrier de deuxième classe
Enregistrement 9870

Pour en savoir plus sur la francophonie canadienne



Ottawa (APF): Un livre retraçant les grandes lignes de l'histoire de la francophonie canadienne et contenant une foule d'informations pratiques est maintenant disponible en librairie.

Intitulé *La francophonie canadienne: portraits*, le livre de plus de 200 pages publié par les éditions *Prise de parole* de Sudbury et l'*Année francophone internationale* s'adresse au grand public, à ceux et celles qui recherchent rapidement de l'information.

Il est enrichi de cartes géographiques, de graphiques, de tableaux, de bibliographies et de listes d'associations à jour. Les données sur la démographie remontent au Recensement de 1996, les autres informations contenues dans le livre datent de l'année dernière.

Il ne s'agit pas à proprement dit d'un livre d'histoire, explique l'auteur Gratien Allaire, professeur d'histoire à l'Université Laurentienne de Sudbury. L'ouvrage se veut aussi résolument optimiste et ceux qui se le procureront n'y trouveront pas l'habituelle complainte sur l'assimilation.

«J'ai voulu présenter, à dessein, une vision qui est optimiste. Le discours de l'assimilation est important, mais il ne présente qu'un seul côté de l'image», explique l'auteur. Or, dit-il, « il existe depuis longtemps un dynamique mouvement francophone de revendications, sans parler des nombreux points communs qui existent entre la francophonie canadienne et québécoise ».

Originaire de la Gaspésie, Gratien Allaire a d'abord travaillé pendant 17 ans à la Faculté St-Jean d'Edmonton, où il a enseigné l'histoire. Il a rapidement constaté que les manuels d'histoire ne faisaient pas beaucoup de place à la francophonie canadienne.

Il s'agit du premier livre de Gratien Allaire, qui a consacré un an à sa réalisation. Le livre est en vente au coût de 10 $.

Aucune mesure particulière pour l'immigration de francophones au pays

Ottawa (APF): Le projet de loi sur l'immigration au Canada ne contient aucune mesure particulière favorisant l'immigration de francophones partout au pays.

Le projet de loi déposé par la ministre Élinor Caplan maintient le statu quo et ne fait que confirmer que la connaissance d'une langue officielle aura toujours une valeur dans la sélection des candidats à l'immigration.

Des points seront donc toujours attribués au candidat à l'immigration qui satisfait à un certain nombre de critères, dont la connaissance du français et de l'anglais.

L'agent d'immigration aura cependant toujours le pouvoir discrétionnaire d'évaluer la capacité des candidats à s'adapter à leur nouveau pays.

Un candidat qui ne maîtrise que le français et qui désire quand même s'établir dans une communauté francophone de l'extérieur du Québec, ne devrait pas en être empêché pour cette seule raison selon un fonctionnaire du ministère. Le projet de loi est toutefois muet à ce sujet.

Le ministère a émis une directive depuis qu'une controverse a fait rage l'année dernière à propos du rejet de la demande d'immigration de deux candidats marocains unilingues francophones, qui désiraient s'établir dans la région de Saint-Boniface au Manitoba. Un premier agent d'immigration avait jugé qu'ils ne maîtrisaient pas suffisamment bien l'anglais pour s'adapter dans une province à majorité anglophone.

Les deux Marocains ont finalement obtenu le droit de s'établir au pays, après avoir passé une deuxième entrevue de sélection avec un nouvel agent d'immigration.

Le projet de loi prévoit que le gouvernement fédéral aura l'obligation de consulter les provinces relativement au nombre d'immigrants sélectionnés chaque année et leur répartition par région. Il prévoit aussi de vastes consultations pour examiner les effets de l'immigration sur les provinces et les territoires.

On attribuera aussi davantage d'importance à l'instruction des immigrants, dans le but d'attirer au pays les meilleurs et les plus brillants travailleurs qualifiés, particulièrement ceux et celles qui peuvent contribuer à la fameuse économie du savoir.

Lutte contre les fraudeurs et les criminels

Le trafic de clandestins sera passible d'une amende de 1 million de dollars ou de peines pouvant aller jusqu'à l'emprisonnement à perpétuité. Les peines seront plus sévères pour les passeurs de clandestins et leurs biens seront saisis. Il y aura de nouvelles peines pour ceux qui seront complices de fraude et qui feront de fausses déclarations.

Le gouvernement a aussi l'intention d'embaucher un plus grand nombre d'agents de contrôle de l'immigration dans ses bureaux à l'étranger dans le but d'intercepter les sans-papiers.

Les fonctionnaires du ministère de l'Immigration ont reconnu avoir complètement perdu la trace de 20 000 immigrants illégaux depuis 1995. On présume qu'une bonne partie ont quitté le pays pour s'établir aux États-Unis.

Les personnes qui demanderont le statut de réfugié feront face à des contrôles serrés. Le Canada veut attraper les criminels, les «grands» criminels et les personnes qui constituent un risque pour la sécurité, avant qu'ils réussissent à mettre les pieds au pays.

Les grands criminels, ceux qui ont été reconnus coupables d'une peine de 10 ans de prison ou plus, ne pourront plus faire appel de leur expulsion devant la Cour fédérale. Le gouvernement veut ainsi simplifier le processus et éviter les tactiques coûteuses de retard juridique.

Une mesure permettra aussi de faciliter le renvoi de résidents permanents qui constituent une menace grave à la sécurité nationale.

Le gouvernement a enfin l'intention d'investir dans la technologie de façon à mieux identifier, suivre et renvoyer les personnes qui constituent un danger pour la société canadienne.

Le CRTC consultera les minorités francophones sur leurs besoins en télévision

Ottawa (APF): Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) se prépare à évaluer la disponibilité et la qualité des services de télévision en français dans les communautés minoritaires francophones du pays.

Le gouvernement canadien a émis un décret demandant au CRTC de recueillir les commentaires du public sur la question, et de produire un rapport au plus tard le 31 décembre.

En plus d'évaluer la disponibilité et la qualité des services, le Conseil devra faire ressortir les lacunes et les défis que présente la prestation de tous les services de radiodiffusion de langue française dans les communautés francophones (radio, télévision et services spécialisés, à péage ou à la carte).

Le CRTC devra aussi proposer des mesures afin d'encourager et de favoriser l'accès au plus large éventail possible de services de radiodiffusion de langue française dans les communautés minoritaires francophones, et s'assurer que le système canadien de la radiodiffusion reflète la diversité des communautés francophones partout au pays.

Un meurtre à l'AGA de Centralta

DENISE HART

Legal

C'est la première fois depuis plusieurs années que la Régionale de Centralta tient son assemblée annuelle à Legal. Le samedi 1er avril dernier, les membres et l'exécutif ont fait l'évaluation du développement communautaire de la dernière année.

C'est à la salle communautaire de Legal, à 18h30, que le président, M.Ernest Chauvet avait convoqué les membres, pour la présentation du rapport financier annuel, les rapports des projets en marche, et l'élection à la présidence et aux postes de conseillers. Parmi les projets les plus importants actuellement, il y a la construction du nouveau centre scolaire communautaire, qui débutera à la fin avril, le développement du tourisme et les partenariats avec les autres villes principales de la Régionale, soit Saint-Albert et Morinville. On a aussi discuté de 10 autres projets de peintures murales à compléter pour la fin de l'an 2000, ce qui porterait le total à 20, le projet des tableaux historiques qui est déjà en marche depuis décembre 1999 et le secteur santé qui a été identifié comme la deuxième priorité de la région à la table de concertation qui s'est tenue en octobre 1999.

Tous les postes de conseillers n'ayant pas été comblés lors de l'assemblée générale annuelle, le nouvel exécutif aura donc cette responsabilité dès sa première rencontre le 17 avril prochain. Marie Beaupré de Morinville a été élue présidente par acclamation, de même que Jules Jasmin au poste de conseiller. Ernest Chauvet, qui terminait sa dernière année à la présidence, restera à titre de conseiller pour la dernière année de son mandat. Claude Michaud a accepté de poursuivre pour deux autres années, tandis que Solange Bachand et Stéphane Perron ont encore une autre année à compléter. Les membres se sont dits satisfaits de la situation financière de l'Association et font confiance à leurs élus pour poursuivre les démarches nécessaires à la promotion de la Régionale et de sa vision: *Fiers de leurs contributions présente et historique, les francophones sont valorisés et appréciés par tous.*



Photo: Denise Hart

La nouvelle présidente Marie Beaupré, en compagnie du président sortant Ernest Chauvet.

Environ 60 personnes étaient présentes pour l'AGA qui était suivie d'une soirée *Meurtre et Mystère* pour le volet culturel de la soirée. Les Francofous, qui sont des habitués, ont reproduit une scène du *Casino Magique* à Las Vegas. Le meurtre d'un des joueurs du casino, impliquait tous les participants du jeu à essayer de démasquer le meurtrier et les spectateurs devaient eux aussi trouver le coupable. L'humour, les improvisations, les mensonges du coupable (le seul qui avait la permission de mentir) ainsi que nos acteurs amateurs, ont réussi à garder toute l'attention des spectateurs jusqu'à la fin. Huit personnes seulement ont deviné l'identité du meurtrier. La soirée s'est ensuite terminée par un encan silencieux et un goûter.

Visages de Georges Bugnet

NATHALIE KERMOAL
Edmonton

C'est à la Cité francophone, le 7 avril dernier, que se faisait le lancement du numéro spécial *Visages de Georges Bugnet*, publié dans les Cahiers franco-canadiens de l'Ouest (CEFCO). Pour l'occasion, la fille de Georges Bugnet, Mme Louise Williams était présente.

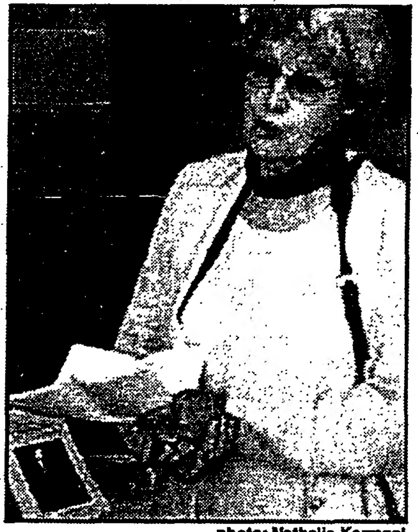


photo: Nathalie Kermoal

Mme Louise Williams, fille de G. Bugnet

Ce lancement soulignait le dixième anniversaire de l'existence des Cahiers du CEFCO dont les bureaux sont situés au collège Saint-Boniface au Manitoba. Selon André Fauchon, rédacteur en chef des fameux Cahiers, « cette revue a été fondée en 1989 avec un premier numéro spécial entièrement consacré à Constantin Weyer - autre écrivain français qui a vécu au Manitoba pendant quelques années et qui ensuite est retourné en France - auquel M. Roger Motut avait d'ailleurs collaboré ». Pour souligner ce dixième anniversaire, le CEFCO était intéressé à publier un numéro spécial qui serait consacré à un autre écrivain francophone qui a lui aussi marqué l'Ouest canadien. C'est ainsi que le nom de Georges Bugnet a été retenu.

Étant donné que Bugnet a passé la plus grande partie de sa vie en Alberta et que plusieurs chercheurs de la province s'intéressent à son oeuvre, la rédaction du CEFCO a sollicité un petit coup de main de Mme Gamila Morcos et de M. Gilles Cadrin, tous les deux professeurs émérites de la *University of Alberta*, afin de réunir les textes et les témoignages.

Ce petit coup de main s'est avéré être un travail de longue haleine mais le résultat n'en est que plus remarquable puisque ce numéro spécial réunit des textes ainsi que des facettes jusqu'ici méconnues des écrits de ou sur Georges Bugnet.

Outre le témoignage émouvant de la fille de Georges Bugnet, Mme Louise Williams, MM. Guy Pariseau et Ted Blodgett ainsi que Mme Nicole Mallet ont lu quelques poèmes sur le célèbre écrivain. On a de plus profité de l'occasion pour rendre hommage à Mme Gamila Morcos qui, après de nombreuses années passées en Alberta, déménage à Ottawa.

Le numéro spécial de la revue du CEFCO est disponible à la Librairie Le Carrefour.

Des partenariats pour développer les services de santé en français dans le Lakeland!!

JOËL LAVOIE

Plamondon

Un partenariat entre le Conseil scolaire de l'École nouvelle, les ACFA régionales de Plamondon-Lac La Biche, Bonnyville-Cold Lake et Saint-Paul, ainsi que le secteur santé du secrétariat provincial a permis de rejoindre 31 personnes intéressées à développer les services de santé en français dans le Lakeland. Lors de cette rencontre, l'ACFA a voulu rassembler les professionnels, les intervenants du secteur de l'éducation, les personnes intéressées par le secteur pour qu'ils travaillent ensemble au développement des services de santé. À la fin de la journée, un comité régional a été mis sur pied et reçu la mission d'identifier les besoins à combler.

Depuis déjà quelques années, plusieurs individus et groupes travaillent sur des dossiers de développement en santé. Le Conseil scolaire de l'École nouvelle, par exemple, a consacré son dernier bulletin d'information aux services de santé offerts dans chacune de ses écoles. De son côté, la communauté de Plamondon - Lac La Biche a mis sur pied un comité santé, et le projet *Francophones aux couches*, tout comme à Saint-Paul. Elle a aussi offert des cours prénataux en français. Saint-Paul et Plamondon ont également doté leurs centres de ressources d'un volet santé pour les 0-6 ans. La région de Bonnyville-Cold Lake, quant à elle, a identifié lors de sa table de concertation, le secteur santé comme un de leurs dossiers le plus prioritaire. Le secteur santé du secrétariat provincial a, au cours des dernières années, identifié 128 intervenants du secteur santé qui parlent français dans le Lakeland.

Ces partenaires, et bien d'autres, ont trouvé que c'était intéressant et stimulant de se rencontrer pour tenter de se donner une vision, une mission,

suite en page 16...

ÉDITORIAL

Un nouveau sénateur albertain

Le premier ministre Jean Chrétien a nommé un nouveau sénateur albertain en la personne de Tommy Banks. Ce dernier a été choisi pour remplacer Ron Ghitter qui, le mois dernier, du fait de sa démission avait laissé le siège vacant.

Quoique bon nombre de personnes se demandent encore à quoi sert la Chambre haute, on rappellera seulement que son principal rôle est d'adopter, amender ou rejeter les projets de loi de la Chambre des communes.

Outre les commentaires plutôt négatifs de certains réformistes (qui n'en sont plus depuis le changement de nom de ce parti) et la déception du premier ministre Ralph Klein, les Franco-Albertain.e.s ont eux aussi de quoi être déçu.e.s. Mais les raisons des uns ne sont nullement comparables aux raisons des autres.

Dans le cas des ex-réformistes et de Ralph Klein, la décision de Chrétien est perçue comme un affront puisque le premier ministre n'est pas allé chercher un des deux sénateurs en attente qui, il faut le rappeler, avaient été élus lors des élections municipales de 1998. D'ailleurs, on voit difficilement pourquoi Jean Chrétien poserait un tel geste dans la mesure où l'idée de sénat triple E n'a pas été officiellement adoptée. Il faudrait pour se faire un ou des amendements constitutionnels approuvés par le fédéral et par les législatures d'au moins sept provinces.

Les raisons des Franco-Albertains sont autres. Selon l'historien Ken Monroe, dans un article intitulé *Le sénat: une institution importante pour la francophonie albertaine*: « Les Franco-Albertains ont droit à un siège à la Chambre haute en vertu d'un fait de droit, mais aussi en vertu de la tradition ». En effet, « au cours des débats qui ont porté sur la Confédération, George-Étienne Cartier a clairement indiqué que la Chambre haute protègerait la minorité canadienne-française. » C'est le docteur Philippe Roy qui, le premier a représenté les Franco-Albertains au Sénat. Wilfrid Laurier l'avait nommé en 1906. « Entre 1905 et 1964, à l'exception d'une courte durée pendant les années trente, les Canadiens français de l'Alberta ont toujours été représentés par un des leurs au Sénat ».

Un.e franco-albertain.e au sénat signifie la représentation non négligeable de notre communauté au sein du gouvernement central, mais aussi la possibilité de protéger nos droits et nos prérogatives. Même si les représentants de la communauté ont indiqué aux sénateurs Chalifoux et Taylor, lors du bal des sénateurs qui avait lieu à Saint-Albert récemment, que plusieurs Franco-Albertain.e.s avaient les qualifications requises pour une telle nomination, leurs voix se sont perdues dans la plaine qui sépare l'Ouest de l'Est. On espère seulement qu'à la prochaine occasion nos voix seront entendues et que pour se faire un lobby beaucoup plus actif sera mis en oeuvre pour sensibiliser le premier ministre du Canada de l'importance de ce siège pour les Franco-Albertain.e.s. Car minimiser notre représentation à la Chambre haute c'est en quelque sorte minimiser l'impact de notre communauté sur le scène nationale.

Nathalie Kermoal



COURRIER DES LECTEURS

Chère Mme la rédactrice et cher M. Yvon Mahé,

Félicitations, M.Mahé, pour la distinction qui vous a été accordée par le Conseil de la langue française du gouvernement du Québec. Cet organisme a choisi un candidat méritant.

Comme vous l'avez si bien dit dans votre lettre au *Franco* du 27 mars 2000, nous aussi, avons reçu et continuons à recevoir le cadeau de la vie française de nos grands-parents et de nos parents. Ajoutons à ceux-ci nos enseignant.es et les artisan.es de l'éducation française et du développement culturel et communautaire. Nous sommes des élèves d'hier et des parents d'aujourd'hui. Comme enseignant, vous nous avez inspirés durant les années 1977-82 à l'école J.H. Picard.

Votre dévouement inlassable nous permet, aujourd'hui, de partager notre culture, nos convictions et nos visions avec nos trois enfants.

Richard et Lynne (Tellier) Lambert
Le 5 avril 2000
Edmonton, Alberta

Directrice: **Nathalie Kermoal**
Adjointe Admin.: **Micheline Brault**
Infographiste: **Charles Adam**
Journaliste: **Raymond Laroche**

267, rue Dalhousie
Ottawa (Ontario) K1N 7E3
Téléphone : (613) 241-5700 ou 1-800-267-7266
Télécopieur : (613) 241-6313

APF Association de la presse francophone

Fondation Donatien Frémont, Inc.

OPSCOM
OPSCOM est l'unique agence de représentation média affiliée au réseau APF


OFFICE DE LA DISTRIBUTION CERTIFIÉE ODC inc
ODC

Le Franco est membre de l'APF. Au niveau national, il est représenté par **OPSCOM**. *Le Franco* est imprimé par **Gazette Press Ltd**, de Saint-Albert.


Le Franco
#201, 8527 - 91e rue, Edmonton (AB) T6C 3N1
téléphone: 780-465-6581 télécopieur: 780-469-1129
Adel: lefranco@francalta.ab.ca

Correspondants:

Calgary
Suzanne de Courville Nicol
Alain Bertrand
Centralta
Denise Hart
Fort McMurray
Hélène Flamand
Grande Prairie
Alyre Morin
Bonnyville/Cold Lake
Michel Raymond
Kananaskis
Jean-Francois Brulotte
Plamondon
Joël Lavoie
Denise Lavallée
Red Deer
Serge Gingras
Rivière-la-Paix
Noëlla Fillion
Patrick Henri
Saint-Paul
Michele Routier
Sophie Charbonneau

Un appui de taille à la radio CKRP

PATRICK HENRI

Falher

CKRP-FM, la Radio communautaire de Rivière-la-Paix tenait les 7 et 8 avril derniers la deuxième édition de son Radiothon annuel. Lors de la première édition l'objectif de 5000$ avait largement été dépassé. Il en a été de même cette année alors que 10 200 dollars ont été amassés, soit 3 700 dollars de plus que l'objectif fixé de 6 500 dollars.

Une soixantaine de bénévoles de toutes les communautés de Rivière-la-Paix ont mis la main à la pâte afin de réaliser 36 heures de programmation continue à la Radio communautaire CKRP. Certains ont animé, d'autres réalisé la technique, cuisiné un déjeuner ou été volontaires pour être un esclave. Tout comme l'an dernier, CKRP a choisi d'animer la majorité des émissions de ce marathon de 36 heures en direct de différents commerces de la région. En tout, ce sont 12 commerces qui ont été visités. Les commerçants avaient accepté de donner 10% des ventes réalisées pendant le passage de la radio. Dans le cadre du Radiothon, plusieurs activités ont été organisées. Tout d'abord, pour les personnes âgées, il y a eu un tournoi de carpet bowling qui s'est tenu au Club des Pionniers de Donnelly. En soirée le vendredi, les élèves de l'école Héritage ont présenté une soirée comprenant la pièce de théâtre *Au dépanneur chez Pit et Rachelle*, et un spectacle de Boîte à chanson. La soirée de vendredi s'est terminée au BarBar de St-Isidore où les filles ont remporté une victoire serrée sur les gars au populaire jeu *La Fureur*. Deux déjeuners ont été organisés, le premier avait lieu à l'école Héritage et le second dans la communauté de Marie-Reine.

Si le Radiothon a connu un tel succès, c'est grâce à l'appui que les auditeurs donnent à leur radio communautaire. Malgré les conditions économiques difficiles dans la région et malgré le fait que les gens sont de plus en plus sollicités pour donner à toutes sortes d'organisations, les auditeurs ont tenu à démontrer à quel point leur radio était importante.

Pour la deuxième édition de son Radiothon, CKRP s'est choisie une marraine d'honneur en la personne d'Angèle Arsenault qui a parlé en ondes à différentes reprises. L'humoriste québécois, François Pérusse a également collaboré à l'activité de levée de fonds en enregistrant une capsule humoristique spéciale pour CKRP.

L'argent amassé avec le Radiothon servira à combler la marge de crédit sur laquelle vit la radio depuis maintenant 4 ans. Cette marge qui s'élevait à 17 000$ au mois de février réduira considérablement. CKRP prévoit même pouvoir la combler avant la fin de l'année. L'atteinte de cet objectif permettrait à la radio communautaire de réduire la somme de travail de ses employés en engageant un ou deux employés de plus.

Le Conseil scolaire francophone du Sud de l'Alberta respectera le caractère confessionnel et non-confessionnel de ses écoles

Lors d'une réunion publique qui a eu lieu le 3 avril dernier è l'école La Vérendrye de Lethbridge, les conseillers du nouveau Conseil scolaire francophone du Sud de l'Alberta ont confirmé leur intention de respecter le caractère confessionnel et non-confessionnel de ses écoles.

«C'est un point important pour les parents avec des enfants inscrits dans les écoles catholique et laïque à Calgary» disait Nicole Buret, vice-présidente du Conseil scolaire, et conseillère élue pour la grandeur du territoire. Les conseillers ont voté unanimement en faveur d'accorder une première lecture à une politique par laquelle le Conseil assurera l'apport de la communauté laïque dans l'élaboration de ses politiques qui toucheront les programmes offerts dans les écoles laïques, ainsi que l'apport de la communauté catholique dans l'élaboration de politiques qui toucheront les programmes offerts dans les écoles catholiques.

Le Conseil reconnaît l'importance de cette question et travaillera avec les conseils scolaires publique et catholique ainsi qu'avec l'évêque du Diocèse de Calgary pour mettre en place les structures nécessaires.

La qualité de l'éducation et de l'apprentissage dans un environnement francophone sera la priorité du Conseil scolaire. Afin d'assurer que ses politiques respecteront les besoins de ses communautés laïque et confessionnelle, le Conseil scolaire s'inspirera des meilleures pratiques en place dans les écoles francophones publiques et catholiques dans la sud de la province.

Avant de procéder à la mise en place de procédures spécifiques, le Conseil consultera les parties prenantes de ses deux communautés. «Nous sommes heureux que le conseil de la paroisse Sainte-Famille soit prêt à travailler étroitement avec le nouveau Conseil francophone pour appuyer l'enseignement catholique sous la gestion francophone» disait Mme Ghislaine Pilon, présidente du Conseil scolaire.

Ambassadeur, un métier pas comme les autres

LYNE LEMIEUX

Edmonton

M.Claude Laverdure est ambassadeur du Canada auprès du Royaume de Belgique et du Grand-Duché du Luxembourg. Il est aussi le représentant personnel du premier ministre du Canada pour la Francophonie. M. Laverdure était de passage en Alberta récemment pour parler du rôle de l'ambassadeur dans le corps diplomatique.



photo: Lyne Lemieux
M. Claude Laverdure en compagnie de Claudette Tardif

Diplômé en Sciences politiques de l'Université de Montréal, M. Laverdure est entré au service du ministère des Affaires extérieures en 1965. « Quand je vois les ambassadeurs dans les films ça me fait bien rire. Des hommes de 6 pieds, toujours en smoking, affublé de grandes blondes du type mannequin, je dois en décevoir plusieurs », souligne-t-il en riant.

« Le rôle de l'ambassadeur c'est de promouvoir les valeurs canadiennes, stimuler les échanges commerciaux, organiser des activités culturelles et aider nos ressortissants en cas de problème. Nous sommes là pour promouvoir la démocratie et encourager les valeurs démocratiques même si parfois cela ne semble pas évident » ajoute-t-il.

M. Laverdure en sait quelque chose, lui qui a été ambassadeur auprès de la République d'Haïti, de la République du Zaïre avec accrédition simultanée pour le Rwanda, le Burundi et le Congo.

« Quand on vit avec sa famille dans un pays qui traverse un coup d'état, on a une toute autre vision des choses. On ne peut pas rester indifférent à ce qui se passe dans le monde », dit-il.

La Francophonie, cet ensemble de pays francophones compte 55 chefs d'État et de gouvernements. « C'est important de faire partie de ce groupe de pays. On a parfois l'impression au Canada que seuls les francophones sont concernés par la Francophonie. C'est faux, je le dis souvent à nos concitoyens de langue anglaise, ils sont membres du Sommet de la francophonie. Grâce à ce membership, le Canada peut participer à la création d'une zone d'influence ».

M. Laverdure mentionne que c'est grâce à cette zone

suite en page 8...

Le Franco: 465-6581

Régional en bref

Edmonton

Un Franco-Albertain à l'OEA

David Gamache-Hutchinson, étudiant à la maîtrise en science politique à la *University of Alberta* deviendra le prochain secrétaire-général de la branche jeunesse de l'Organisation des États Américains. M. Gamache Hutchinson se rendra donc en Argentine au printemps prochain pour participer aux 21e assises de l'organisme. Le jeune franco-albertain de 23 ans a fait un stage à l'ambassade canadienne à Washington et à la Chambre des communes à Ottawa. « J'ai promis à ceux qui ont voté pour moi que j'apprendrais l'espagnol ».

Dernier appel aux artistes pour les Jeux de 2001

Dans le cadre des Championnats du monde d'athlétisme 2001, le comité culturel de l'événement voudrait souligner à tous les artistes intéressés qu'ils ont jusqu'au 21 avril 2000 à 16h00 pour soumettre leur projet. Le *Festival du monde: une célébration des arts et de la culture* d'Edmonton 2001 qui se tiendra du 3 au 12 août 2001 mentionne qu'il a déjà reçu plusieurs propositions de plusieurs artistes de différentes disciplines. Plusieurs endroits comme le Centre Winspear, le Winston Churchill Square, le Northern Alberta Jubilee Auditorium, le Conservatoire Muttart, la Galerie d'Art d'Edmonton et le Théâtre Citadelle, pour n'en nommer que quelques uns, ont déjà été considérés par le comité. Pour obtenir un formulaire d'inscription, ou plus d'information, contactez le 780-821-2720, ou rnigam@2001.edmonton.com

La Great Human Race s'en vient

En effet, la *Great Human Race*, est la première activité de levée de fonds du Centre de volontaires d'Edmonton et se tiendra le 30 avril prochain au *Concordia University College of Alberta*. Plus d'information est disponible auprès de Brenda McDonald, au 780-482-6431.

Nouveau jeu pour la francophonie internationale sur le web

L'agence intergouvernementale de la francophonie a installé sur son site Web, à l'occasion de ses 30 ans, un jeu questionnaire très intéressant appelé ***Voyage francophone*** pour ceux et celles qui veulent vérifier leurs connaissances des pays de la francophonie. Ce jeu questionnaire contient plus de 1000 questions et les participants sont invités à soumettre leurs propres questions pour ajouter à ce nombre. Ce serait une bonne façon de faire connaître notre pays mais surtout notre province et la francophonie albertaine à travers le monde. L'adresse du jeu questionnaire est http://jouer.francophonie.org/

Une invitation à la journée du droit

L'Association des juristes d'expression française de l'Alberta (AJEFA) et l'Association du barreau canadien (section Edmonton) invitent les jeunes, le 15 avril prochain au palais de justice d'Edmonton à assister à une série de pièces de théâtre (procès simulés) dans le cadre de la Journée du droit. Plusieurs procès simulés portant sur des thèmes comme le droit de la famille, le droit pénal et le droit civil, de même que «La disparition mystérieuse du beau prince Bartholomew», en français qui sera présenté à 12h30. Tous auront l'occasion de découvrir comment fonctionne le système judiciaire, combien de personnes sont impliquées à le faire fonctionner et le rôle qu'elles ont à y jouer. Il y aura également des visites guidées du Palais de justice.

suite en page 7...

suite de la page 6...

groupe de Québécois qui visitera l'Ouest du pays en caravane au cours de l'été. Le voyage, organisé par la Fédération québécoise de camping et de caravaning, mènera les voyageurs à travers les communautés francophones de l'Ouest. Une vingtaine de caravanes québécoises prendront la route le 28 juin en direction de l'Ouest du pays pour une tournée de 60 jours intitulée «Nos cousins de l'Ouest canadien». Et comme l'explique l'agente de tourisme de l'organisation, Nathalie Blanchard, le voyage a un but très précis. «Le but c'est d'aller rencontrer des communautés francophones. À chacun des endroits où on va y'a des francophones qui savent qu'on va être là cet été et puis ils se sont arrangés pour venir nous rencontrer». Le trajet prévu mènera entre autres les voyageurs au parc provincial Dinosaur, à Calgary, Banff, Edmonton, Falher et Jasper. Dans chacun de ces endroits des Franco-Albertains accompagneront le groupe et lui fera découvrir certains coins de la province comme des fermes d'élevage et des sites historiques. Pour Mme Blanchard le genre de circuit qu'organise la Fédération est vraiment idéal pour les retraités qui veulent voyager. Les participant.es ont la chance de découvrir des endroits uniques, de faire des rencontres intéressantes, n'ont pas à réserver les terrains de camping et ne sont pas seuls si jamais un imprévu arrive. De plus, c'est la formule toute indiquée pour ceux qui ne sont pas à l'aise dans la langue de Shakespeare.

Lloydminster

Amélioration de la sécurité à l'aéroport de Lloydminster

Mme Anne McLennan, ministre de la Justice, Procureure générale du Canada, et députée d'Edmonton Ouest a annoncé le 4 avril dernier, au nom du ministre des Transports David Collenette, un financement fédéral de 2 008 215$ pour un projet d'amélioration de la sécurité à l'aéroport de Lloydminster en vertu du Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires du gouvernement du Canada. Environ 28 emplois seront créés pendant la réalisation du projet. Le projet comprend la réfection des pistes d'atterrissage, des voies de circulation et des aires de trafic, y compris l'éclairage et la signalisation, la modernisation du VASIS (indicateur visuel de pente d'approche), au PAPI (indicateur de trajectoire d'approche de précision), le remplacement de la lumière de l'indicateur de direction du vent et du phare de l'aérodrome. Le financement s'ajoute au montant de 143 000$ qui avait été annoncé en décembre 1999, en vue du remplacement du chasse-neige. Ces améliorations contribueront à faire en sorte que l'aéroport de Lloydminster demeure une installation sécuritaire et efficace.

Plamondon

Foyer pour aînés à Plamondon

À Plamondon, on pense que les travaux de construction d'un centre d'accueil pour les aînés francophones pourraient débuter autour du mois d'août, si le financement s'avère suffisant. Il s'agit ici d'une construction dont les coûts s'élèvent à près d'un million de dollars, et la moitié de cette somme est nécessaire avant d'entreprendre des démarches auprès des institutions financières prêteuses. Même si une douzaine d'investisseurs sont intéressés par le projet, il manque néanmoins la moitié de la somme nécessaire. Une réunion se tiendra le 24 avril prochain, et les responsables du projet espèrent obtenir d'autres engagements fermes afin de faire avancer le projet.

L'UniThéâtre

remercie tous les participants, bénévoles et commanditaires du 11e Festival Théâtre Jeunesse Alberta.
Ce fut un grand succès!!! Félicitations aux gagnants.

7-9e année

Meilleure production :Blanc, École Maurice-Lavallée
Meilleur Texte : Une situation LUCrative, École Ste. Marguerite Bourgeoys
Prix du jury :Une situation LUCrative, École Ste. Marguerite Bourgeoys
Meilleure comédienne: Mélissa Gagné, Centre Boréal
Meilleur comédien : Vincent Terstappen, École Madeleine d'Houet

10-12e année

Meilleure production : Mélodie Oubliée, École Ste. Marguerite Bourgeoys
Meilleur texte : Les Porteuses d'émotions, École Maurice-Lavallée
Prix du jury : D.I.S.C.O., École Voyageur
Meilleure comédienne : Marie-France Carrière, École Maurice-Lavallée
Meilleur comédien : Michel Rondeau, École Notre-Dame
Prix du public : Blanc, École Maurice-Lavallée
Meilleur esprit d'équipe : Unanime, Toute les écoles
Prix de kilométrage : Centre Boréal

Merci à nos commanditaires du Festival :
Le Conseil Scolaire Centre Nord
Francophonie Jeunesse Alberta, A.C.F.A. régionale d'Edmonton

Merci à nos bénévoles/artistes éducateurs et juges extraordinaire :

Artistes Éducateurs	Juges	Animateur
Julie Beckart	Alain Doom	Érick Sirois
Guillaume Bois	Lisette Vienne	**Directeur artistique et général**
Milène Deschênes	Dana Raymond	Daniel Cournoyer
Ariane Lemire	**Technicien**	**Administratrice**
Caroline Thibault	Paul Bezaire	Diane Aubin LaBrie
Louis-Charles Trempe	**Régisseur**	
	Nancy St. Pierre	

(Ambassadeur) suite de la page 5...

d'influence qu'un accord bannissant les mines anti-personnelles a pu être conclu. « Le Canada n'est pas une grande puissance mais il a, grâce à sa participation au Conseil de sécurité de l'ONU, à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, à l'Organisation des États Américains, au Commonwealth, au Groupe des 7, au Sommet des pays francophones, une influence grandissante. »

« Nous payons 40 millions de dollars pour participer au Sommet des pays francophones. Le Canada reçoit 18 milliards de dollars des pays membres du Sommet. Trouvez-moi un investissement qui nous rapporte autant », dit M. Laverdure. La Belgique est le 9e plus important investisseur au Canada, ce n'est pas mal pour un pays de 10 millions d'habitants ».

« On compare souvent la Belgique et le Canada car nous sommes deux systèmes fédéraux. C'est vrai nous sommes les pays les plus compliqués du monde. La Belgique qui a un territoire à peine aussi grand que la Nouvelle-Écosse compte sept administrations distinctes. C'est ce qui fait notre complexité. C'est aussi ce qui nous permet d'élaborer des nouveaux modèles de cohabitation linguistique, » ajoute M. Laverdure.

Le monde a bien besoin de laboratoires comme le Canada et la Belgique.

En 1997, les exportations agro-alimentaires de l'Alberta en Belgique étaient estimées à 82.4 millions de dollars , une hausse de 57.4% depuis 1996. Des produits aussi divers que le blé, les graines de moutarde, le lin, le canola. Au même moment l'Alberta importait des produits d'une valeur de 4.1millions de dollars, essentiellement des préparations de céréales, des produits alimentaires.

La Belgique importe de la machinerie, des produits chimiques, de l'équipement de transport, des pierres précieuses. Les compagnies albertaines comptent faire des affaires dans les secteurs des télécommunications, de l'équipement médical, de l'équipement informatique, des produits forestiers, des produits environnementaux.

Surprise le Canada non seulement vend des gauffres en Belgique mais 60% des frites belges sont maintenant faites grâce aux entreprises McCain. À quand une poutine mayonnaise?

Le français pour l'avenir

LYNE LEMIEUX

Edmonton

« Le bilinguisme, à quoi ça sert? » Cette question vous l'avez entendu mille fois et elle n'est pas prête de sombrer dans l'oubli bientôt. C'est pour y répondre et pour démontrer les opportunités qui s'ouvrent aux élèves bilingues que la conférence « Le Français pour l'avenir » a été présenté le jeudi 6 avril dernier à Calgary. Cette conférence était coprésidée par Dominique Kaumeyer Desroches et John Moreau.

Plus de 675 élèves de Vancouver, Toronto, Halifax et Calgary ont eu l'occasion d'entendre des Albertaines et Albertains pour qui l'apprentissage d'une langue seconde a permis d'explorer de nouvelles possibilités sur le plan professionnel.

Ils ont ainsi eu droit à un débat mené devant un tribunal fictif sur le thème « Le français, notre passé, notre présent, notre avenir avec Natalie Tremblay de Court House Education Society, Me Anne Brown, Me Paule Armeneau et M. le juge Mel Shannon de la Cour du Banc de la Reine de l'Alberta.

Un atelier portait sur « Le français: la clé du succès avec le chef Patrice Durandeau de *Fleur de sel*, Maryse Migué, conseillère en gestion chez KPMG et Gordon McIvor, vice-président, Affaires publiques et gouvernementales de la Société immobilière du Canada.

« Le français un réseau international » a permis à Nancy McBeth, chef de l'opposition à la législature albertaine, Claudette Tardif, doyenne de la Faculté Saint-Jean et Claude Laverdure, ambassadeur du Canada auprès du Royaume de Belgique et du Grand-Duché de Luxembourg de partager leurs expériences sur cette dimension de plus en plus importante de la francophonie.

En après-midi ce sont les médias qui retenaient l'attention des jeunes. Jacques Beaupré de CHFA, Paul Boucher, consultant, Peter Stockland, éditorialiste en chef du *Calgary Herald*, Don Braid, chroniqueur au *Calgary Herald* et Serge Boire de CBXFT ont permis aux participant.es de se familiariser avec leur travail.

Cette conférence est une initiative de Son Excellence John Ralston Saul qui a conçu cette formule en 1997. Une seconde conférence a eu lieu en 1999 et on souhaite en faire un événement annuel. C'est la première fois qu'une telle activité se tient à Calgary.

Les élèves ont pu assister à un spectacle de la chanteuse Crystal Plamondon, question de prendre un bain de musique cajun Zideco de la Louisiane

Les parlementaires canadiens recoivent une lettre de Gilles Duceppe

RAYMOND LAROCHE

Edmonton

Dans le cadre de la tournée des capitales canadiennes du Bloc Québécois, le député de Portneuf, Pierre de Savoye était de passage à Edmonton pour remettre aux députés de l'assemblée législative une lettre de son chef, Gilles Duceppe, dénonçant le projet de loi C-20. Cette lettre invite les parlementaires canadiens, élus du peuple et gardiens de la démocratie à s'élever contre le projet de loi C-20 pour la défense des droits et libertés démocratiques.

«Le projet de loi C-20 (dit de la clarté) vise à encadrer le droit des Québécois et Québécoises de décider librement et démocratiquement de leur avenir. Avec son projet de loi, le gouvernement change les règles du jeu en remettant en cause le principe du 50%+1 et attribue à la Chambre des communes un droit de véto sur la clarté de la question et de la majorité» a déclaré Pierre de Savoye.

La lettre du chef du Bloc québécois remise à chacun des membres des assemblées législatives du Canada comme ici dans le cas d'Edmonton, les invite à examiner les problèmes que cette loi va causer aux législatures provinciales en termes de capacité à prendre des décisions par voies référendaires. «Avec le projet de loi C-20, même s'il s'adresse à ce moment-ci à la question québécoise, il pourrait arriver que ça finisse par toucher d'autres provinces» toujours selon M. de Savoye.



photo: Raymond Laroche

Pierre de Savoye, député de Portneuf (Qc)

À titre d'exemple, M. de Savoye citait le cas d'un éventuel référendum concernant la santé, et présenté par Mike Harris en Ontario, où il verrait M. Chrétien venir lui indiquer le genre de questions qui devraient être posées et le seuil de la majorité qui devrait être raisonnable pour que le référendum soit significatif. D'autre part, M. de Savoye disait aussi que «M. Klein veut appuyer le projet de loi C-20, mais je ne pense pas qu'il appuie une intrusion du gouvernement fédéral et de M.Chrétien dans les droits qui sont les siens d'après la constitution. Qu'il relise bien le projet de loi C-20, et qu'il relise bien la lettre de M. Duceppe et il va se rendre compte qu'il y a anguille sous roche en dessous de tout ça. La façon de faire pour lui et les autres de cette assemblée législative, est de dire à leurs sénateurs d'aller vraiment au fond de cette question et de faire en sorte que ce projet de loi soit retiré. C'est un projet de loi «boomerang» qui comprend un tas d'effets pervers dont on n'a pas encore commencé à faire l'inventaire» nous disait M. de Savoye.

«Le projet de loi C-20 vise le Québec, mais pourrait aussi avoir des conséquences néfastes pour le Canada. Cette fois-ci, le Québec est la cible, mais un jour ce sera peut-être l'Alberta qui se retrouvera dans la mire d'Ottawa, a expliqué M. de Savoye. Ce projet de loi serait une intrusion jamais vue dans le domaine des compétences des provinces et permettrait au Parlement fédéral de décider de la validité des décisions prises par les élus des assemblées législatives provinciales».

La loi fédérale risque aussi de ternir la réputation internationale du Canada, puisqu'il établirait un double standard inacceptable dans la façon dont le gouvernement canadien reconnaît la volonté des peuples. «Le Canada a reconnu la légitimité du référendum tenu récemment au Timor oriental en vertu de la règle du 50%+1, mais il jugerait ce seuil insuffisant pour le Québec. Le cas échéant, le gouvernement canadien devra expliquer cette contradiction au concert des nations» a affirmé le député de Portneuf.

D'autres députés avaient la même mission que M. de Savoye, soit de remettre la même lettre à l'intention des parlementaires et ce, à travers la Canada, dans chacune des capitales afin de continuer sur le plan politique, à sensibiliser l'ensemble de la population et des députations législatives afin de faire en sorte que le Sénat amène Jean Chrétien à retirer son projet de loi. «Ce n'est pas parce que le projet n'est plus devant la Chambre des communes que le débat politique est terminé. Le débat politique appartient au peuple» nous disait M. de Savoye.

Du côté de la législature albertaine, le premier ministre Klein a dit plus tôt qu'il n'appuierait pas le Bloc québécois dans sa bataille contre la loi C-20 puisqu'il croit que le fédéral essaie de faire la bonne chose. Les libéraux et les néo-démocrates sont aussi de l'avis de M. Klein.

Le temps

Chaque printemps depuis quelques années, les francophones de chacune des régions de l'Alberta se font un plaisir de renouer avec cette coutume traditionnelle qu'est la « Cabane à sucre ». Si vous, vos parents, et probablement même vos ancêtres avez déjà parcouru les forêts du Québec, tous ont pu remarquer que l'érable est roi. Depuis près de trois cents ans, les Québécois font du sirop d'érable, et l'érable fait partie de l'histoire de ce peuple. Les Amérindiens en faisaient la cueillette bien avant eux. À l'époque, ils pratiquaient une incision sur le tronc d'arbre avec un tomahawk, un morceau d'écorce ou de bois y était inséré et servait de chalumeau. Avec l'arrivée des Français au pays, l'entaille se fit avec une petite hache. Une gouterelle en bois était installée permettant à l'eau d'érable d'être récupérée dans des récipients faits d'écorce de bouleau ou était creusée dans une pièce de bois mou.

Au début, le temps des sucres était plutôt une affaire visant à procurer du sucre à la famille, un bon matin, toute la famille partait vers l'érablière qui se trouvait souvent à des kilomètres de la maison, et une fois rendu sur place, on fabriquait un petit abri rudimentaire pour se protéger de la pluie ou de la neige. Ensuite, on installait les gouterelles et les seaux et on attendait la coulée de l'eau d'érable. La cueillette se faisait alors avec des moyens rudimentaires, soit des seaux qu'on transvidait dans un tonneau installé dans un traîneau, ou encore un chariot tiré soit par un homme, un chien ou encore des boeufs si la récolte le commandait.

Après 1940, les chevaux ont remplacé les boeufs, les exploitations ont grossi et les cueillettes se faisaient jusqu'à trois fois par jour, entraînant ainsi l'amélioration de toute la technologie que l'on connaît





Encore une fois cette année, la région de Plamondon-Lac La Biche accueillait ses francophones à l'occasion de sa traditionnelle cabane à sucre qui a une fois de plus été très appréciée. Tous ont pu savourer la fameuse tire sur la neige du maître sucrier Léonard Lemay, tandis que les jeunes pouvaient profiter des balades en carriole offertes par Rosaire et Leah Plamondon.

Edmonton

Les 3 et 4 mars derniers, la Régionale d'Edmonton a accueilli près de 2000 personnes au Centre communautaire Bonnie Doon, à sa traditionnelle «Cabane à sucre». Le vendredi, plusieurs activités étaient organisées pour les élèves des écoles francophones et de la région. Plusieurs d'entre eux sont même revenus le lendemain avec leurs parents. Une tente avait été érigée sur le site pour la production et la consommation de la tire sur la neige. Il aura fallu 61 gallons de sirop d'érable au cours de ces deux journées pour produire suffisamment de tire pour tous, et en soirée, Diane Caron et les musiciens sous la direction de Robert Walsh ont donné un excellent spectacle. Grâce à de généreux commanditaires et aux 120 bénévoles qui se sont impliqués dans l'organisation et la tenue de l'événement, la fête s'est même autofinancée, sans aucun investissement de la part de la Régionale.



des sucres

aujourd'hui, (tracteurs, tubulure reliée directement à un bassin de récupération, thermomètres intégrés, flotteurs contrôlant le niveau et l'admission de l'eau, les hottes pour faire sortir la vapeur, et le brûleur au gaz remplaçant peu à peu le bois comme source de chaleur).

L'acériculture (industrie du sirop d'érable) que l'on connaît aujourd'hui, est maintenant une industrie très réglementée, avec ses contrôles de qualité, normes environnementalistes, associations et regroupements de producteurs, qui occupe une place significative sur le marché québécois, mais qui trouve de plus en plus en plus d'adeptes un peu partout dans le monde.

C'est donc, pour les Franco-Albertains, à chaque printemps, une occasion de renouer avec cette tradition francophone, et d'en profiter aussi pour se retrouver, fraterniser, et savourer le produit de cette tradition qui date déjà de quelques centaines d'années. Même si en Alberta la population d'érables à sucre ne permette pas ce type de production, il n'en demeure pas moins que cette activité annuelle est très appréciée de tous.

Cette année ne fait pas exception à la règle puisqu'à Grande Prairie, Falher, Wood Buffalo (Fort McMurray), Plamondon, Saint-Paul, Edmonton, Red Deer, Calgary et Lethbridge, la francophonie albertaine s'est sucrée le bec et s'est amusée de bon coeur.

Pour la première fois, du 19 au 21 février derniers au Prince's Island Park de Calgary, grâce à l'ACFA régionale de Calgary/Banff, ses nombreux bénévoles, le maître sucrier Gilles Voyer et sa famille, le Calgary Winterfest (Carnaval d'hiver annuel de Calgary) offrait une véritable cabane à sucre au public.

D'immenses chaudrons pleins de sirop d'érable bouillonnant, dégageaient l'odeur alléchante unique de la sève de chez nous! Des milliers de visiteurs, quelques 2,200 par heure, venaient se sucrer l'bec chez les francophones. Même l'honorable Joe Clark était de la partie!







Falher

Le 24 février dernier, la Villa Beauséjour de Falher organisait sa cabane à sucre annuelle. Si les résidents de la villa ont pu se régaler de bon sirop d'érable, c'est grâce à monsieur Joseph Pelchat, un résident de la villa qui a payé de sa poche la bonne sucrerie. Monsieur Pelchat est âgé de 90 ans, il habite la région de Rivière-la-Paix depuis seize ans. Il est originaire de St-Isidore de Beauce, il n'est donc pas trop dépaysé dans la région. Au cours des prochaines semaines, il se rendra en voyage au Québec et il a l'intention de ramener d'autre sirop pour le grand plaisir de ses amis. À son retour, si la température le permet, il compte bien sortir sa bicyclette pour dévaler les rues de Falher...



À Lethbridge, la traditionnelle cabane à sucre se tenait dans l'enceinte du Fort Whoop-up.Au programme, Les Bûcherons et leurs traditionnelles chansons canadiennes-françaises, de la danse, des jeux et des activités comme les tours de carriole, tire sur la neige, repas traditionnels etc. Tous s'y sont beaucoup amusé.



Rosetta

NATHALIE KERMOAL

Edmonton

Lors du festival international de films *Local Heroes*, qui avait lieu à Edmonton du 31 mars au 8 avril 2000, le film belgo-français *Rosetta* des frères Dardenne étaient présenté en primeur au public edmontonien.

Rosetta est l'histoire d'une jeune femme qui lutte pour sortir du « trou » c'est-à-dire du chômage et de la marginalisation. Vivant dans une caravane avec sa mère alcoolique, elle tente par tous les moyens possibles et imaginables de recouvrer un semblant de dignité. Sa rage de vivre est bouleversante.

Très habilement mis en scène, ce film se déroule à une cadence effrénée - filmé la caméra à l'épaule - laissant le spectateur ou la spectatrice à bout de souffle, secoué.e par une tonne d'émotions. L'acharnement quasi-désespéré de cette jeune femme désireuse de mener une vie normale, fait que ce film est dur, brutal mais profond.



On comprend pourquoi *Rosetta* a remporté la Palme d'or lors du festival de Cannes de 1999. Outre la qualité de ce long métrage, Émilie Duquenne dans le rôle de Rosetta est époustouflante. Du grand cinéma. Un film à voir absolument. Espérons seulement qu'il revienne très prochainement à Edmonton.

Rosetta, drame social de Luc et Jean-Pierre Dardenne, avec Émilie Duquenne, Fabrizio Rongione, Anne Yernaux, Olivier Gourmet.

ERRATA

Quelques erreurs se sont glissées dans *Le Franco* de la semaine du 7 au 13 avril 2000, à la page 10. À la place du titre « La nuit des poètes », on aurait dû lire « Le printemps des poètes » et la photo aurait dû être la suivante:



photo: : Lyne Lemieux

De g. à dr.: Nicole Mallet, Jean Bour, Erika Lefèvre et Danièle Petit

Nos excuses les plus sincères aux personnes concernées.

Interaction médicamenteuse potentiellement dangereuse entre le millepertuis et des médicaments d'ordonnance

OTTAWA - Santé Canada avertit les professionnels de la santé et les consommateurs qu'il existe un risque d'interaction médicamenteuse lorsque cetains médicaments d'ordonnance sont pris en association avec le millepertuis (Hypericum perforatum), aussi appelé herbe de la Saint-Jean. Le millepertuis est un produit de santé naturel recommandé dans le traitement de la dépression légère ou comme sédatif. L'interaction médicamenteuse peut sérieusement altérer ou réduire l'efficacité des médicaments d'ordonnance.

Un récent essai clinique, dont a fait état la publication médicale Lancet, a montré que le millepertuis, administré en association avec l'indinavir, un inhibiteur de protéase utilisé dans le traitement de l'infection par VIH, diminuait de façon significative la présence de cet inhibiteur de protéase dans la circulation sanguine. En raison de cette diminution, le médicament devient beaucoup moins efficace et peut favoriser le développement d'une résistance virale au médicament.

Vu que de nombreux autres médicaments contre le sida sont métabolisés de la même façon que l'indinavir, il faudrait également envisager un risque d'interaction avec ces derniers. C'est pourquoi on encourage vivement les patients, qui prennent actuellement du millepertuis en même temps qu'un médicament antirétroviral, à consulter leur médecin traitant.

Selon d'autres données, le millepertuis pourrait aussi influer sur le métabolisme d'une gamme de médicaments d'ordonnance, notamment les agents antiépileptiques, les contraceptifs oraux, les immunosuppresseurs, comme la cyclosporine, les antidépresseurs et les anticoagulants. Il est arrivé, dans certains cas, que la consommation de millepertuis par des patients ayant reçu une greffe d'organe ait été associée à un rejet aigu de l'organe transplanté de même qu'à une diminution des taux de cyclosporine dans la circulation sanguine, en deçà de la marge thérapeutique.

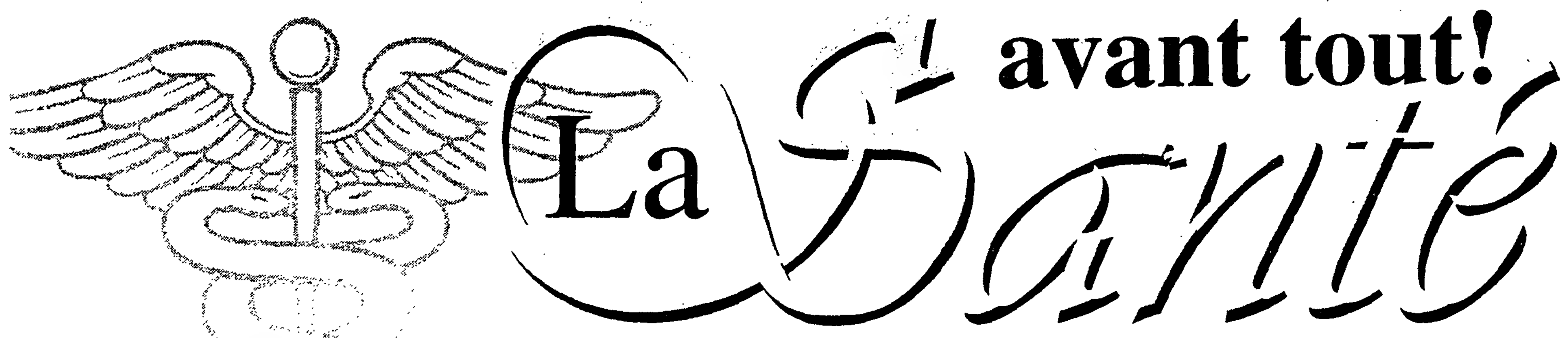
On avertit en outre les consommateurs que lorsqu'elle est conjuguée à d'autres antidépresseurs classiques, le millepertuis peut entraîner un « syndrome de sérotonine », c'est-à-dire un excès de sérotonine qui se manifeste par des tremblements, des maux de tête et une agitation.

Il convient toutefois de remarquer qu'aucun risque important pour la santé n'a été mis en évidence lorsque le millepertuis est pris seul.

Santé Canada a adressé une lettre aux médecins, pharmaciens et praticiens de médecine douce canadiens afin de les informer du risque d'interactions médicamenteuses avec le millepertuis. Les personnes qui consomment ce produit devraient consulter leur médecin traitant avant de continuer ou d'amorcer une pharmacothérapie classique.



Le 29 mars dernier, soeur Dolorèse Blanchette et soeur Claire Demers ont invité quelques dames à se joindre à elles et à se costumer comme à l'époque d'Emilie Tavernier, leur fondatrice (Soeurs de la Providence). Afin de rappeler la « table du roi » où Emilie servait les pauvres chez son frère, elles ont réuni au Manoir-Est de McLennan quelques résidents du centre de soins de longue durée ainsi que des résidents des deux Manoirs et leur ont servi le dîner. Trente-et-un convives étaient au rendez-vous et ont bien apprécié ce geste. L'an 2000 souligne le bicentenaire de la naissance de Mère Emilie Gamelin.



La dentisterie cosmétique – Qu'est-ce que c'est?

DR LISA MALLETT D.D.S.
Calgary

Depuis quelques années, la dentisterie cosmétique révolutionne de plus en plus le domaine dentaire. Celle-ci comporte un certain nombre de procédés susceptibles d'améliorer la beauté de votre sourire, incluant une variété de techniques comme reformer une dent qui est trop longue ou fabriquer des couronnes en céramique pour plusieurs dents. Voici un bref aperçu de quelques techniques cosmétiques courantes.

Le blanchiment des dents

Depuis 1975, cette procédure est utilisée sur des dents saines et vivantes. Le blanchiment des dents est probablement la procédure cosmétique la plus populaire aujourd'hui. C'est un traitement simple, efficace et qui a peu d'effets secondaires. Des études de cinq, huit et dix ans viennent de démontrer que cette méthode est excellente pour qui veut avoir des dents plus blanches et elle ne comporte aucun risque.

Plusieurs techniques sont à la disposition des patients. La plus courante et la moins chère est celle qu'on utilise à la maison avec l'aide et les conseils du dentiste. Cette technique fait appel à un moule transparent, pressé à vide, appelé gouttière, qui s'adapte parfaitement à la dentition et qui est très confortable. Cette gouttière maintient un contact étroit entre le produit de blanchiment et les dents.

À la première visite chez le dentiste, des empreintes des dents sont faites pour fabriquer la gouttière. Elle comporte deux parties: une pour la mâchoire supérieure et l'autre pour la mâchoire inférieure. Lors de la deuxième visite, le patient reçoit des instructions sur la façon d'utiliser la solution de blanchiment avec les gouttières. Après une ou deux semaines, une troisième visite est nécessaire pour évaluer le succès du traitement. D'habitude, après deux semaines, on voit déjà des résultats et les dents sont beaucoup plus blanches. Il faut répéter le traitement, toutes les quatre semaines.

Il existe une autre méthode de blanchiment des dents qui peut se faire directement dans le cabinet du dentiste. Lors de ce traitement, le dentiste utilise un laser et parfois de la chaleur. Cette méthode donne de bons résultats et peut être complétée en une seule visite. Pour améliorer les résultats à long terme, le patient peut acheter des gels de blanchiment du dentiste à utiliser à la maison. Le principal inconvénient de cette méthode est qu'elle coûte un peu plus cher que la première méthode décrite plus haut. Le traitement doit être répété après six mois.

Les facettes en porcelaine

Auparavant, pour changer la forme d'une dent ou pour fermer des espaces entre les dents, il fallait une couronne. Maintenant une facette en céramique peut être utilisée à la place d'une couronne et plus particulièrement pour les dents antérieures. Les facettes ont l'avantage de conserver une bonne partie de l'émail naturel d'une dent tout en donnant des résultats esthétiques supérieurs.

Ces « coquilles » de porcelaine sont utilisées pour créer une nouvelle surface pour le devant de la dent. On peut améliorer la forme, la position et la couleur d'une dent. C'est un processus irréversible qui donne des résultats spectaculaires. Beaucoup de vedettes de cinéma ont choisi cette méthode pour obtenir leurs beaux sourires. Normalement, il faut deux visites pour faire des facettes en porcelaine. Au premier rendez-vous, le dentiste pratique une anesthésie locale, puis reforme la dent et prend une empreinte. Celle-ci est envoyée au laboratoire. Des facettes temporaires sont installées pour protéger les dents pour une période d'environ deux semaines pendant que le technicien dentaire fabrique les facettes permanentes. D'habitude, le technicien rencontre le patient pour vérifier la couleur désirée. Lorsque les facettes permanentes sont prêtes, on vérifie l'ajustement. Lorsque le client est satisfait du résultat esthétique et de l'ajustement, les facettes sont alors mises en place avec un ciment approprié.

Les plombages blancs

Alors que les plombages en or ou en amalgame sont encore souvent utilisés, beaucoup de patients refusent les plombages en métal pour des raisons esthétiques ou de santé. Aujourd'hui, il y a deux sortes de plombages blancs disponibles. Le premier est une sorte de plombage en plastique posé directement pendant une visite. Ces plombages sont un peu plus coûteux et moins durables que ceux en amalgame mais ils sont appréciés à cause de leur valeur esthétique. On peut en poser un seul ou plusieurs à la fois. On suit la même procédure de pose que pour les plombages en amalgame.

La deuxième option consiste à faire des plombages en céramique fabriquée en laboratoire, qu'on appelle incrustation en profondeur (inlay) ou incrustation de surface (onlay). Beaucoup de progrès ont été réalisés récemment avec cette sorte de plombage. Ils sont beaux, forts et durables. Ils sont plus coûteux parce qu'il faut plus de temps et de frais de laboratoire pour leur fabrication, mais ils ont un bon rapport qualité-prix.

La dentisterie cosmétique est une bonne façon d'améliorer votre apparence et permet d'obtenir de très bons résultats. En ayant des dents blanches et en santé il est facile de sourire en toute confiance.

Saviez-vous que...

- **Les Franco-Albertains auront une voix au comité consultatif sur les communautés minoritaires francophones puisque récemment, le Dr Denis Vincent a été nommé par le ministre fédéral de la Santé Allan Rock a y siéger.**
- **Un comité santé a été formé dans la région de Lakeland pour répondre aux besoins des francophones. Les membres représentent les municipalités de Plamondon/ Lac La Biche, Bonny Lake/Cold Lake, Saint-Paul et comprennent des représentants de l'ACFA régionale et provinciale, du conseil scolaire et des professionnels de la santé francophones.**
- **Les cours prénataux en français sont maintenant offerts dans la région de Rivière-la-Paix. Ce programme qui informe sur la grossesse est donné en collaboration avec le CALP (*Community Adult Learning Program*) et *Northern Lakes College*. Les cours en français seront offerts les 8,9,15, 16 et 22 mai au Campus Northern Lakes à McLennan.**
- **Le secteur santé publie actuellement son bulletin des professionnels qui sera envoyé aux professionnels francophones ou d'expression française ainsi qu'à divers organismes dans le système de santé.**

*La page Santé est produite par le secteur Santé de l'ACFA provinciale.

Le 11e Gala albertain de la chanson cuvée 2000

Depuis quelques mois déjà, six jeunes artistes albertains répètent et se préparent pour le 11e Gala albertain qui se déroulera les 28 et 29 avril 2000 au théâtre de la Cité francophone à Edmonton.

Le 28 avril, Angèle Lepage, Johanne Thibeault et Christian Villeneuve prendront la scène dans la catégorie « auteurs-compositeurs-interprètes ».

Angèle Lepage en est à sa deuxième participation au Gala. Depuis son passage au Gala en 1994, Angèle a suivi des cours de voix et de piano à l'Académie Rivier, situé à Prince Albert. Ce qui lui a permis



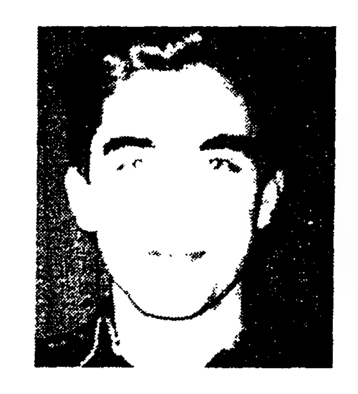
d'approfondir ses talents musicaux. Elle a ensuite séjourné quelques années en Europe pour poursuivre son cheminement spirituel. Elle en a profité pour écrire une vingtaine de chansons aussi bien en anglais qu'en français. Par le chant, Angèle désire toucher le cœur de ceux et celles qui l'écoutent et transmettre ses émotions. Elle y a bien réussi le 23 mars dernier, car elle a remporté la palme au *Innovations Music's Futures Fest*, qui se déroulait au Arden Theater à Saint-Albert.

Johanne Thibeault est montée sur scène à l'âge de 5 ans, et a ensuite participé à plusieurs comédies et drames musicaux. À 15 ans elle a



commencé à chanter en anglais et tout récemment, elle a ajouté l'espagnol à son répertoire. Le chant est une passion pour elle, et après un hiatus de quelques années, elle se dit très heureuse de retrouver la scène et un public francophone.

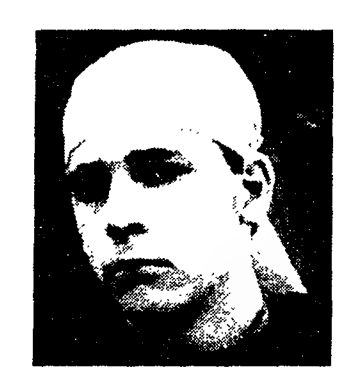
Christian Villeneuve a commencé à écrire de la musique il y a cinq ans et il espère pouvoir écrire toute sa vie ! Il est également le chanteur d'un groupe rock d'Edmonton. Christian avait participé au Gala de la chanson en 1998 et il avait remporté le prix d'excellence



dans sa catégorie. Il affirme que cette fois-ci, il essayera d'être moins tendu afin de profiter pleinement de l'expérience.

Dans la catégorie « interprètes » on retrouvera Patricia Garreau-Delisle, Tracy Gauthier, et Guillaume Bois. La soirée « interprètes » se déroulera le samedi 29 avril.

Guillaume Bois remercie sa muse, l'Alberta, pour son regain d'inspiration. Après avoir terminé des études en cinéma, il a décidé de parcourir le



Canada et son parcours l'a mené en Alberta. Depuis qu'il est arrivé, il écrit, monte sur les planches, et chante. À peine a-t-il terminé une tournée avec la troupe de l'Unithéâtre, qu'il prépare déjà son prochain film et qu'il se lance dans l'écriture d'une pièce de théâtre.

Tracy Gauthier rêve de devenir chanteuse professionnelle, d'entendre ses chansons à la radio et de voir ses vidéos à la télévision. Au fil des ans, Tracy a joué avec plusieurs groupes et elle se sent parfaitement à l'aise devant une



grande foule. En mars, Tracy a participé au concours de musique country *Canadian Country Hall of Fame* qui se tenait à Longriders. Bien qu'elle ne se soit pas classée parmi les finalistes, elle a beaucoup impressionné les juges avec sa grâce, son talent et son style. La qualité qu'elle admire le plus est la persévérance d'aller au bout de ses rêves.

Cela fait 24 ans que **Patricia Gareau-Delisle** joue du violon et du piano. Elle fait partie du



groupe féminin *The Hootin' Annies* qui s'est produit au Sidetrack Café à Edmonton et au North Country Fair. Mais jusqu'à présent elle restait silencieuse sur scène. Le chant est pour elle une toute nouvelle expérience. D'où sa participation au Gala qu'elle considère comme une belle occasion pour apprivoiser et perfectionner de nouveaux talents.

Les concurrents du Gala seront entourés et soutenus par une équipe d'artisans professionnels qui leur apprendront les ficelles du métier.

L'orchestre du Gala sera composé cette année de Pierre-Paul Bugeaud à la basse, de Darcy Phillips au claviers, de Bill Hobson à la batterie et de Jo-Anne Lamoureux comme choriste, sous la direction musicale de Robert Walsh.

À la fois concours et spectacle, le Gala albertain de la chanson est un premier maillon d'une chaîne de spectacles menant au *Chant'Ouest* et au *Festival international de la chanson de Granby*.

Les billets pour les spectacles sont disponibles à la Librairie Le Carrefour d'Edmonton (780) 466-1066.

Le saviez-vous?

(EN) — À ce jour, les fonds provenant du CRSNG, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, ont aidé 47 000 étudiants canadiens à obtenir un diplôme de maîtrise ou de doctorat en sciences ou en génie. Ces diplômés contribuent à leur tour pour au moins 2 milliards de dollars en valeur ajoutée à l'activité économique canadienne. À ce nombre, il convient d'ajouter 5 800 personnes à l'emploi des 108 entreprises créées dans le sillon des activités de recherche financées par le CRSNG, ce qui en démontre le net avantage.

Représentant au service à la clientèle bilingue

Une maison d'édition située à Edmonton est à la recherche d'un représentant au service à la clientèle bilingue. Les candidats doivent parler couramment l'anglais et le français et avoir une expérience du service à la clientèle. Si vous désirez faire partie d'une équipe, si vous avez une forte morale du travail et croyez que le service à la clientèle est la clé pour réussir, s.v.p. faites parvenir votre curriculum vitae, avec exigences salariales et une lettre de présentation écrite à la main à :

Vogel Publishing Inc.
1109 TD Tower
Edmonton, AB, T5J 2Z1
A/s de : M. Jim Goode
Gérant de la circulation et de la distribution

suite de la page 3...

un mandat et pour identifier les besoins les plus urgents. Les besoins identifiés se retrouvent principalement au niveau des professionnels, des enfants, des aînés et au niveau de la sensibilisation des personnes et des institutions concernées.

Des présentations de Denis Vincent et de Diane Conway ont permis de mieux connaître le secteur de la santé, les sommes d'argent qui sont impliquées, les différentes organisations gouvernementales qui y oeuvrent ainsi que les efforts faits par le comité santé provincial au cours des dernières années.

Finalement, un comité de sept personnes a été formé afin de prendre en charge le développement de ce secteur dans la région. Louise Reidy de Saint-Paul, Line Brousseau de Saint-Vincent, Chantal Hébert de Saint Vincent, Annie Garon de Cold Lake, Donald Michaud de Saint-Paul, Linda Lagacé de Bonnyville et Sylvie Beaudry de Plamondon sont les personnes qui continueront le travail qui a été commencé.



Photo:Joël Lavoie

Sur la photo, le nouveau comité pour le développement des services de santé francophones dans le Lakeland.

De gauche à droite: Chantal Hébert, Louise Reidy, Sylvie Beaudry, Line Brousseau, Linda Lagacé, Annie Garon et Donald Michaud.

La commission scolaire de Tisdale sollicite des candidat(es) pour combler le poste de ***directeur de l'École de Zenon Park*** à compter du 28 août 2000. C'est un poste permanent à temps plein (avec un composant administratif de 35%).

Zenon Park est une communauté bilingue située à 30 minutes au nord-est de Tisdale. L'école de Zenon Park offre un programme d'immersion avec la majorité de l'instruction donnée en français. Le personnel comprend 6.5 professeurs plus une secrétaire/ bibliothécaire.

Vous êtes prié d'envoyer votre curriculum vitae (télécopies acceptées) ainsi que les noms et numéros de téléphone de références professionnelles à l'adresse suivante, avant le 21 avril 2000.

Le candidat ou la candidate choisi(e) ne devra posséder aucun antécédant judiciaire.

Tim C. Tarala
Directeur d'Éducation
Commission scolaire de Tisdale #53
(http://www.tisdaleschooldiv.sk.ca)
C.P. 400 Tisdale, SK
S0E 1T0
Télécopieur: 306-873-5222
Téléphone: 306-873-2674

Le Gaboteur

Le seul journal de langue française à Terre-Neuve et au Labradorest à la recherche d'un(e) candidat(e) pour combler le poste de

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

Responsabilités

Préparer les budgets annuels et les demandes de financement pour adoption au Conseil d'administration (CA);
Superviser et contrôler les dépenses;
Rechercher du financement et établir des partenariats;
Fixer les objectifs, gérer les ventes publicitaires et vendre de la publicité;
Gérer et atteindre les objectifs d'abonnements;
Gérer le fonctionnement du système de distribution du journal;
Superviser et gérer les ressources humaines;
Assurer le bon fonctionnement des activités du siège social;
Assurer la tenue et la logistique des réunions des instances décisionnelles de la corporation;
Assurer la mise en oeuvre de la programmation annuelle et de tout autre plan d'action adopté par le CA;
Établir et maintenir un réseau de contacts avec les partenaires actuels et potentiels du journal, incluant les agences gouvernementales, l'entreprise privée et les organismes francophones;
Représenter Le Gaboteur lorsque nécessaire;
Effectuer toute autre tâche mandatée par le CA de la corporation.

Exigences

Démontrer des qualités de leadership et d'organisation;
Avoir des connaissances et de l'expérience en marketing et/ou en vente;
Maîtriser le français et l'anglais à l'écrit et à l'oral;
Détenir de l'expérience dans la gestion de personnel et de budget.

Qualités

Comprendre l'environnement francophone minoritaire;
Pouvoir travailler en équipe, sous pression, à des heures irrégulières et avec des échéances à respecter;
Avoir de l'entregens et un talent en relations publiques.

Salaire : 32 000$ par année ou selon l'expérience et les qualifications
Entrée en fonction : Le 1er mai 2000
Lieu de travail : Saint-Jean, Terre-Neuve

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation d'ici le 17 avril 2000, aux coordonnées suivantes :
Comité de sélection, poste de Direction générale
Le Gaboteur
265, rue Duckworth, Saint-Jean, Terre-Neuve, A1C 1G9
ou par télécopieur au (709) 722-9904.

Faites équipe avec le NUMÉRO UN !

Ce que nous sommes...

GE Services de carte, division de GE Capital, est un chef de file en Amérique du Nord en matière de services de carte de crédit personnalisée pour détaillants, fabricants, entreprises, universités et organismes sans buts lucratifs. Selon l'édition 1999 de Fortune Magazine, GE était numéro un pour ce qui est des entreprises les plus admirées !

Ce que nous recherchons...

Nous tentons actuellement de combler des postes de représentants à temps plein au sein de notre service à la clientèle. À ce titre, vous subvenez aux besoins de la clientèle en répondant aux demandes de renseignements sur la facturation, en approuvant les demandes de crédit et de vente et en communiquant avec les détaillants.

Exigences :

- Expérience en service à la clientèle
- Excellente éthique de travail
- Possibilité de travailler selon un horaire flexible
- Habitué à utiliser un PC
- Solides compétences en relations interpersonnelles, gestion de temps, communications par téléphone, saisie de données et communications verbale et écrite
- Préférence accordée aux candidats possédant un diplôme d'études secondaires et une formation collégiale

Les francophones bilingues sont tout spécialement encouragés à offrir leurs services.

Ce que nous offrons...

- UN PROGRAMME DE RÉMUNÉRATION TRÈS CONCURRENTIEL, qui comprend un salaire intéressant, une gamme complète de programmes d'assurance médicale, dentaire et optique, un régime de retraite auquel participe l'entreprise, le remboursement à 100 % des frais de scolarité, un régime d'achat d'actions de l'entreprise, un programme de remboursement des frais de formation et trois semaines de congé payées par année.
- Des programmes de récompense et de reconnaissance sans équivalent dans l'industrie
- Tenue décontractée et beaucoup plus !

Faites le 1 800 437-6046 pour offrir vos services

Il n'aura jamais été aussi facile d'offrir ses services à GE Services de carte - faites simplement notre numéro sans frais. Nous offrons d'intéressantes occasions de carrière au sein d'une entreprise diversifiée à l'échelle mondiale, qui croit vraiment que l'imagination et la créativité sont essentielles de nos jours à l'obtention du succès en affaires.

Employeur souscrivant au principe de l'égalité d'accès à l'emploi

Date limite : 21 avril 2000
Début du travail : 8 mai 2000



GE Services de carte

Les bonnes choses de la vie.

La prématernelle **La Causerie** recherche une assistante pour septembre 2000. La candidate devra posséder le certificat de premiers soins.

- Diplôme en développement de la petite enfance désirable
- Expérience avec les enfants nécessaire

Pour de plus amples renseignements, appelez Pierrette au (780) 466-2673 ou Joyce au (780) 430-9457

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

La Causerie Playschool
4025 - 117 Rue
Edmonton (AB) T6S 1T4

L'Assemblée communautaire fransaskoise (ACF)
est à la recherche d'un ou d'une

ADJOINT(E) À LA DIRECTION

Fonction
Le ou la titulaire de ce poste doit posséder un bon esprit d'équipe et des aptitudes de motivateur ainsi qu'une connaissance approfondie des pratiques et des principes comptables généraux. Relevant directement du directeur général, le mandat sera le maintien de la bonne gestion de toute la comptabilité et la gestion des ressources humaines de l'Assemblée communautaire fransaskoise.

Par le biais de coordination et de planification, la personne assurera la tenue et le contrôle des budgets et des états financiers mensuels et annuel ainsi que les rapports aux diverses instances gouvernementales. La personne aura la responsabilité de la gestion des ressources humaines et des infrastructures de l'Assemblée communautaire fransaskoise.

Exigences
Les connaissances nécessaires pour ce poste sont :
- Connaissance de la communauté fransaskoise et de sa structure
- Diplôme ou certificat en administration des affaires ou
- Comptable en management accrédité (CMA) avec trois ans d'expérience ou équivalence
- Diplôme ou certificat en gestion des ressources humaines ou équivalence

Durée : plein temps, contrat d'un an (renouvelable)
Lieu de travail : Regina (Saskatchewan)
Entrée en fonction : mi mai

Le salaire sera déterminé en fonction de la formation et de l'expérience du candidat ou de la candidate.

Faites parvenir votre demande d'emploi incluant votre curriculum vitae et trois références, sous enveloppe scellée avec mention (confidentiel), avant le 1er mai 2000 au :

Comité de sélection
Assemblée communautaire fransaskoise
220 – 3850, rue Hillsdale
Regina (Saskatchewan) S4S 7J5
Tél. :(306) 924-8535
Courriel :dg.acf@sk.sympatico.ca

L'Association canadienne-française de l'Alberta
est à la recherche d'un ou d'une

DIRECTEUR OU DIRECTRICE EN DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Sous l'égide de la direction générale, la direction en développement communautaire est responsable de faciliter auprès des régions, la planification, la coordination et l'exécution des projets, afin de promouvoir la vie en français dans toutes les sphères. Il ou elle, en concertation avec les régions, servira de soutien technique et professionnel dans l'identification et la planification de formation pour les employés et les bénévoles.

COMPÉTENCES EXIGÉES

Guidé par le respect des autres, le travail d'équipe et la capacité de bien communiquer, le directeur ou la directrice en développement communautaire aura:

1. Une formation en animation de groupe confirmée par un diplôme ou un baccalauréat en sciences sociales ou expérience connexe.
2. Une expérience attestée en développement communautaire.
3. Un agencement acceptable de formation et d'expérience pertinentes dans les domaines des communications et des médias.
4. De l'expérience dans les sphères suivantes est aussi requise:
   - la gestion des ressources humaines et financières
   - la rédaction
5. Maîtrise de l'anglais et du français parlé et écrit.

Salaire à négocier

Si ce poste vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae d'ici le 19 avril 2000 à :

Mme Suzanne Dalziel, Présidente,
Association canadienne-française de l'Alberta,
23 Glaewyn Estates
St-Albert (Alberta) T8N 2P1
Télécopieur : (780) 488-6594
Courriel : sdalziel@connect.ab.ca



Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Gestionnaire immobilier

Gendarmerie royale du Canada

EDMONTON (ALBERTA)

Poste offert aux personnes résidant à Edmonton et en périphérie dans un rayon de 40 km.

Nous acceptons présentement des candidatures pour un poste de gestionnaire immobilier au sein de la Gendarmerie royale du Canada à Edmonton, en Alberta. Il s'agit d'un emploi contractuel de deux ans qui pourrait devenir permanent. Vous toucherez un salaire variant entre **44 620 $** et **47 851 $**.

Pour accéder à ce poste, vous devez avoir réussi vos études secondaires, avoir reçu une formation en technologie du bâtiment ou de l'architecture, ou présenter un agencement acceptable d'études, de formation et d'expérience. La préférence pourrait être accordée aux candidates et aux candidats qui ont suivi des cours ou reçu une formation en gestion immobilière. Il faut également posséder des acquis dans les domaines suivants : administration/gestion immobilière, y compris les fonctions de gestion de projets, d'administration des contrats de construction, d'administration des baux, de gestion de portefeuille, d'inspection des bâtiments et d'évaluation des besoins; gestion des données au moyen des ordinateurs personnels; et préparation ainsi que modification des documents, des spécifications et de la correspondance à partir des programmes de traitement de texte et des chiffriers électroniques. De l'expérience en dessins d'architecture et la capacité d'exploiter le matériel AutoCAD seraient des atouts. Par ailleurs, vous devez être prêt à subir une vérification approfondie de la fiabilité et à voyager par véhicule et par aéronef commercial ou léger. Il est indispensable de posséder un permis de conduire de classe 5 valide en Alberta.

La maîtrise de l'anglais est essentielle pour ce poste.

Si cette perspective d'emploi vous intéresse, vous pouvez, **d'ici le 27 avril 2000**, poser votre candidature en ligne ou acheminer votre curriculum vitæ, en démontrant clairement la façon dont vous répondez aux critères susmentionnés et en indiquant votre citoyenneté ainsi que le numéro de référence **RCM1798SM13-N**, à **la Commission de la fonction publique du Canada, Place du Canada, 9700, avenue Jasper, bureau 730, Edmonton (Alberta) T5J 4G3. Télécopieur : (780) 495-2098.**

Une liste des candidates et candidats qualifiés pourra être établie afin de combler dans l'avenir des postes identiques ou similaires

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature; nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape. La préférence sera accordée aux citoyennes et aux citoyens canadiens.

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.
This information is also available in English.



Canada

L'Association canadienne-française de l'Alberta
est à la recherche d'un ou d'une

DIRECTEUR OU DIRECTRICE – INFORMATION, RECHERCHE ET LEVÉE DE FONDS

Sous l'autorité de la direction générale, le ou la titulaire fait les recherches nécessaires auprès des agences gouvernementales et des fondations. Ces recherches devront déterminer quels programmes et quelles ressources pourraient être utiles aux régionales et aux associations provinciales francophones qui œuvrent en développement communautaire. Il ou elle informe les régions et les associations provinciales des programmes qui pourraient soutenir leurs initiatives et leur fournit une aide technique quant aux différents processus à suivre pour accéder aux divers programmes offerts. Il ou elle avise les régions dans leurs campagnes de financements

COMPÉTENCES EXIGÉES

Guidé par le respect des autres, le travail d'équipe, la capacité de bien communiquer, la direction - information, recherche et levée de fonds aura :

1. Un diplôme d'études en recherche, en marketing, ou dans une discipline connexe
2. Une expérience attestée en analyse portant de marché.
3. Une expérience attestée en recherche.
4. Une connaissance des infrastructures gouvernementales et des programmes d'appui.
5. Maîtrise du français et de l'anglais parlé et ecrit.
6. Une expérience avec les bénévoles.
7. Connaissance en campagne de membership.

Salaire à négocier

Si ce poste vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae d'ici le 19 avril 2000 à :

Mme Suzanne Dalziel, Présidente,
Association canadienne-française de l'Alberta,
23 Glaewyn Estates
St-Albert (Alberta) T8N 2P1
Télécopieur : (780) 488-6594
Courriel : sdalziel@connect.ab.ca





(Loi 11) suite de la page 1...

Health Ressources Group (HRG) de Calgary où des médecins, et des représentants de multinationales du domaine de la recherche et de la santé ayant des ramifications jusqu'aux États-Unis entre autres siègent sur le conseil d'administration (*SEE Magazine*). Des études ont aussi démontré que les investisseurs dans ce type d'industrie s'attendent à des retours d'investissements de 15 à 20 % par année avec un taux de croissance de 15% par année. Pour ces raisons et beaucoup d'autres, il est impensable de penser que les cliniques privées sont capables d'offrir les mêmes services au même prix que les services de santé publique. Comment le gouvernement va-t-il s'y prendre pour faire en sorte que ça ne coûte pas plus cher à la population albertaine, quand toutes les études tendent à démontrer le contraire?

Un autre sondage sorti le 11 avril dernier vient appuyer le fait que le discours du premier ministre lors de la 2ième lecture de son projet de loi n'a pas réussi à faire changer l'opinion publique sur le projet, et qu'en plus, seulement 40% des électeurs voteraient pour le parti conservateur aux prochaines élections. «Il n'y a pas seulement le fait que son discours n'a pas convaincu personne» disait Terry Mutton, président de CUPE Alberta. «Il se trouve que présentement c'est toute la popularité du parti qui est affectée, et la loi n'est même pas encore passée. Ce sont les conservateurs des petites municipalités qui en prendront pour leur rhume lors des prochaines élections». Près des deux tiers des répondants opposés au projet de loi ont répondu qu'aucun amendement ne pouvait améliorer ce projet de loi. Même en supprimant les *overnights stays*, 68% affirment que ce ne serait pas assez pour leur faire changer d'idée.

«Les Albertains comprennent clairement qu'il n'y a pas que les séjours prolongés, mais aussi la facturation supplémentaire qui entre en ligne de compte» disait Mutton. « Les Albertains savent maintenant que le but principal du projet de loi 11 est de transférer les coûts des soins de santé aux patients, spécialement les coûts de nouvelles technologies, des prothèses et techniques chirurgicales » toujours selon M. Mutton.

Le projet de loi doit faire l'objet d'une troisième et dernière lecture bientôt, et rien ne semble vouloir arrêter le gouvernement provincial dans ses projets. Même le gouvernement fédéral se trouve dans une *zone grise* en raison de l'ALENA. L'ancienne ministre de la Santé Mme Diane Marleau y allait récemment d'un commentaire disant que «les personnes faisant les lois du service de santé au Canada voulaient faire plaisir à leurs amis, du puissant lobby des affaires».

Une manifestation d'importance est organisée dimanche le 16 avril prochain à compter de 14h00 au Agricom Centre d'Edmonton par le groupe *Friends of Medicare*. Il est d'une importance capitale que tous ceux qui se sentent concernés fassent entendre leur voix.

Le Franco: 465-6581

PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service, LE FRANCO vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines Plus de 20 mots: 0,10 $ de plus par mot. Annonces encadrées: 3,50$ de plus. Vous devez ajouter 7% (TPS).
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste avant le lundi midi (12h00) . Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le 780-465-6581 avant le lundi midi.. Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

LE FRANCO 201, 8527 - 91e Rue Edmonton (AB) T6C 3N1
Tél.: 780-465-6581

OUTRE-MER
Luxueux condo à louer dans le sud de la France; excellent site central avec accès rapide à la Méditerranée; près de plusieurs caves d'abbayes, de châteaux médiévaux et autres lieux historiques; à une heure de route de l'aéroport de Toulouse; complètement meublé, cuisine, literie, ustensiles. Communiquez avec Dorland au (780) 486-6004.

PARKINSON
COMMENT EST-ELLE DIAGNOSTIQUÉE?



Les FAITS
(NC) Aucun rayon X ni test ne peuvent confirmer le diagnostic. Les neurologues diagnostiquent la maladie de Parkinson d'après les antécédents médicaux et un examen clinique poussé. Bien souvent, on procède à des tests qui permettent d'éliminer des conditions qui peuvent ressembler à la maladie de Parkinson.
Pour de plus amples renseignements 1 800 565-3000

PRIÈRES

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la PRIÈRE AU ST-ESPRIT, la PRIÈRE ST-JUDE et la PRIÈRE à Mère Térésa. Vous devez inclure avec votre demande la somme de 26,75$ (TPS incluse). N'oubliez pas d'inscrire vos initiales. Retournez le tout à:

LE FRANCO
8527, 91e Rue
Edmonton (AB)
T6C 3N1

Petit ou gros bobo

Le Secteur santé à votre service



- Répertoire de professionnel.les
- Réseautage
- Page Web
- Renseignements, ressources
- Promotion des services sociaux et de santé en français

ACFA provinciale
Diane Conway, directrice, Secteur santé
(780) 466-1680 poste 208
www.francalta.ab.ca/acfa/sante
sante@francalta.ab.ca

Paroisses francophones

Messes du dimanche

CALGARY

Ste-Famille
1719- 5 Rue S.O
samedi: 17h
dimanche: 10h30

CENTRALTA

Legal
Paroisse St-Emile
Dimanche: 11h00

St-Albert
Chapelle
Connelly-McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

EDMONTON ET ALENTOURS

St-Thomas d'Aquin
8410-89e Rue
Samedi:16h30
Dimanche: 9h30 et 11h

Immaculée-Conception
10830-96e Rue
Dimanche:10h30

St-Anne
9810-165e Rue
Dimanche: 10h30

Paroisse St-Joachim
9928-110e Rue
Dimanche: 10h30

Beaumont, St-Vital
4905-50e Rue
Dimanche: 9h30

ST-ISIDORE

Paroisse St-Isidore
Dimanche: 11h30

ST-PAUL

1er, 3e et 5e samedi
à 19h30
Dimanche: à 9h30

Le Franco sur le Net:
www.francalta.ab.ca/communic.htm


BDC